



# PLUM'INFO

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 116

Responsable publication : M. CHEVALIER  
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.  
E-Mail : [mairie@plumaugat.fr](mailto:mairie@plumaugat.fr)  
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>  
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

### Jeudi 17 Septembre 2020

#### EDITO

Après quelques semaines de pause, le PLUM'INFO est de retour dans vos commerces avec toujours pour objectif de vous tenir informés des décisions et actions du conseil municipal que vous avez désigné en mars dernier.

Malgré le contexte sanitaire que nous subissons, notre motivation est sans faille pour continuer à : renforcer notre capacité à accueillir de nouveaux habitants, accompagner chacun et chacune dans son quotidien, accompagner nos associations, maintenir le patrimoine communal en état, et rendre notre commune agréable.

Les membres des diverses commissions sont à pied d'œuvre avec ces objectifs : bâtiment, urbanisme, voirie, enfance – jeunesse, espaces verts, CCAS, ... Je remercie l'ensemble des membres du conseil municipal pour cet investissement.

Pour autant, il nous faut rester prudent ! Nul ne sait ce qui peut advenir dans les mois qui viennent : simple "grippe" ou "2<sup>ème</sup> vague", seuls les gestes de préventions peuvent limiter la propagation de ce coronavirus. Notre département reste pour l'instant moins touché que d'autres, mais ne relâchons pas notre vigilance.

Je vous souhaite une belle rentrée !

Le maire, Mickaël CHEVALIER

#### RESUME CM DU 8 septembre :

*(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)*

**Demande de subvention : plan de relance du conseil départemental :** M. le Maire présente le dispositif du plan de relance du conseil départemental face à l'ampleur de l'impact du COVID 19. Ce dispositif permet aux communes d'obtenir un financement de 80 % sur des travaux de rénovation énergétique notamment. M. le Maire présente un plan de financement de 24 756.59 € HT pour des travaux de remplacement de chauffe-eaux, radiateurs et chaudière du manoir. Le CM autorise M. le Maire à demander la subvention.

**Subventions 2020 :** Le CM décide comme les années passées d'attribuer des subventions à différents organismes, associations et collèges (liste consultable en mairie).

**Achat maison AB 57 :** M. le Maire rappelle au CM qu'il avait été décidé de faire une proposition d'achat sur la

parcelle AB 57 et que le propriétaire M. Jérôme LHERMINE l'a acceptée. Après délibération, le CM décide d'acheter ce bien et autorise M. le maire à désigner l'étude notariale de Caulnes pour rédiger l'acte de vente.

**Installation classée : Parc éolien Trémoriel : Avis du conseil municipal :** M. le Maire fait part au CM qu'une enquête publique est en cours pour la réalisation d'un parc Eolien sur la commune de Trémoriel et que le CM doit donner un avis étant donné que nous sommes commune limitrophe. Après débat, les membres du CM ont procédé au vote : 5 pour, 9 abstentions, 1 contre. L'avis est donc réputé favorable au projet.

**Dinan Agglomération : Désignation membres de la commission des charges transférées (CLECT) :** M. le Maire rappelle la législation et le rôle de la CLECT, et fait part que la commune doit désigner un titulaire et un suppléant à cette commission. Le CM désigne Mickaël CHEVALIER (titulaire) et Emeline DURROT (suppléante).

**Intervention sur branchement réseaux eaux usées : remboursement particulier suite dommages :** M. le Maire expose au CM que la maison située 1 rue de Broons a subi des problèmes de canalisation suite aux travaux d'aménagement du bourg (tuyaux écrasés). Ce constat a été réalisé par une entreprise extérieure par passage d'une caméra après tentative de débouchage par pression. Après délibération le CM décide de rembourser les 2 factures à la propriétaire.

**ETOS coupe d'arbres 2021 :** M. le Maire fait part au CM d'un courrier de l'ONF qui préconise de réaliser des coupes de bois (environ 80 m3) en 2021 sur le périmètre de l'Etos. Après délibération, le CM valide ce projet.

**Prix vente bois ETOS 2021 :** Après délibération le CM fixe le prix de vente à 14 € TTC le stère.

#### PELE – MELE :

1 – De nouvelles coupes de bois seront réalisées prochainement à l'Etos. Le prix est de 14 € le stère Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire en mairie : 02.96.83.12.31.

2 – Les cours de YOGA ont repris au Manoir de La Rivière depuis le 14 septembre : inscriptions et renseignements auprès d'Isabelle ANDRIEUX (06.06.42.94.85).

3 – La numérotation des habitations de la commune en campagne se termine. Dans les jours à venir, vos conseillers vont vous déposer les plaques à apposer près de ou sur vos boîtes aux lettres. Si vous pensez avoir été oublié, n'hésitez pas à appeler la mairie.

4 – **Végétation et entretien de vos abords** : chaque habitant est responsable des abords de son logement. En bordure de voie, l'élagage incombe au propriétaire (ou à son locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique. Il appartient donc à chacun de faucher et arracher les mauvaises herbes, tailler les branches qui dépassent sur l'espace public.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public, et leur hauteur est de 2 mètres maximum voir moins suivant le dégagement de visibilité indispensable pour la circulation.

5 – **Rappel** : vous avez accès en temps réel, de chez vous et de partout, aux informations qui sont diffusées sur le **panneau d'affichage lumineux** apposé sur la mairie, en téléchargeant l'application CENTOLIVE sur votre Smartphone.

6 – La **campagne d'entretien des talus et accotements** ayant démarrée, nous invitons celles et ceux qui ont des tuyaux d'eau (pour le bétail par exemple) à les retirer, les protéger ou les signaler. Merci d'avance.

### **DATES A RETENIR :**

**Ouverture de la Mairie au public** : du mardi au samedi de 8h30 à 12H30. Sur rendez-vous les après-midi du mardi au vendredi.

#### **Permanences :**

**Maire / Conseiller Départemental** : sur rendez-vous les mardis, vendredis et samedi de 9H00 à 12H00.

**Permanence des adjoints** sur rendez-vous.

**Dinan Agglomération** vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

#### **Horaires de la Bibliothèque :**

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 16H00 à 18H00

Et tous les mercredis de 15h00 à 17h30 et samedis de 10h30 à 12h00

#### **Prochaine réunion de conseil :**

#### **Festivités / Vie des associations : septembre - octobre**

Samedi 10 Octobre : Bœuf Bourguignon à emporter de l'amicale des sapeurs pompiers (10 € la part)

#### **Football :**

(Sous réserve des reports de matchs à cause de la météo, de l'état du terrain, décisions de la ligue ou des mesures sanitaires)

#### **A domicile**

20 sept. à 15H00 match de coupe contre Guitté

27 Septembre à 15h30 contre Rance Foot FC

25 Octobre à 15h30 contre Plouasne – St Juvat US 2

#### **A l'extérieur**

11 Octobre à 15h30 contre Le Hinglé – Trévron FC

#### **Dans le canton :**

Samedi 26 septembre : Choucroute de la Mer de l'APPMA (à emporter)

#### **Messes :**

Dimanche 27 septembre à Plumaudan à 10h30 (1<sup>ère</sup> eucharistie et profession de foi)

Dimanche 11 octobre à 10h30 à Plumaugat

Dimanche 1<sup>er</sup> Novembre à 10h30 à Plumaugat (Toussaint)

#### **Commerces :**

**Le Petit Atelier de Sylvie** vous accueille du mardi au vendredi de 9H00 à 13H30, pour vos travaux de couture et retouches. Elle vous propose également des ateliers d'initiation à la couture, un accompagnement pour réaliser vos projets et une aide à la prise en main de vos machines. N'hésitez pas à venir vous renseigner à l'atelier, place du commerce à Plumaugat ou par téléphone 06.38.36.88.99. Prochainement en vente !! Nouvelles collections de sacs et accessoires

## **ATTENTION CHANGEMENT DE CRENEAU !!**

*Aides aux démarches en ligne :*

**GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !**

*Une conseillère en économie sociale et familiale vous aide dans vos démarches administratives en ligne*

*Désormais les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 9H00 à 12H00.*

Partenariat avec Familles Rurales.

**Prochaines permanences :**

**Mercredi 23 septembre (exceptionnellement)**

**puis les 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre, 1<sup>er</sup> et 16 décembre 2020**